



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

POLICE MUNICIPALE

Solliès-Pont, le 17 août 2020

ARRÊTÉ

portant autorisation d'occupation du domaine public sur le
boulodrome, avenue du Maréchal JUIN à l'occasion d'un
vide-grenier le dimanche 18 octobre 2020.

Le Maire de Solliès-Pont,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

N° Départ : 20/2020/82/PM/SG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment son article L 2212-1 et suivants ;
Vu la demande de l'association de Madame Lucie FAYAT du Kedge Business School de Toulon

Considérant Qu'en raison de l'installation d'un vide-grenier sur le domaine public, il convient d'édicter un arrêté,

ARRÊTE

- Article 1 :** Le domaine public sera occupé pour le vide-grenier organisé par le Kedge Business School de Toulon, le dimanche 18 octobre 2020 sur le boulo-drome sis avenue du Maréchal Juin de 06h00 à 20h00 et ouvert au public de 08 heures à 18 heures.
- Article 2 :** Le responsable de ce vide-grenier prendra toutes les mesures nécessaires afin de respecter les prescriptions sanitaires pour faire face à l'épidémie COVID-19 par voie d'affichage, notamment le port du masque obligatoire, la distanciation physique et le gel hydro-alcoolique à disposition des visiteurs.
- Article 3 :** La police municipale sera chargée de faire respecter le présent arrêté et tout contrevenant aux prescriptions sanitaires sera verbalisé.
- Article 4 :** Le Maire de la commune de SOLLIÈS-PONT, certifié sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, informe qu'en vertu du Décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
- Article 5 :** Monsieur le responsable de la Police Municipale est chargé, de l'application du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Farlède
 - La Direction Générale des Services
 - Monsieur le chef du centre de secours de la Vallée du Gapeau

Le Maire,

Docteur André GARRON

The image shows a handwritten signature in black ink, which is a cursive scribble. Below the signature is a circular official stamp in red ink. The stamp contains the text 'VILLE DE SOLLIÈS-PONT' around the top edge, 'R.F.' in the center, and '(Var)' at the bottom. There are also two small stars on either side of the 'R.F.' text.